

HISTOIRE

Texte et image dans l'Antiquité classique et au Moyen Âge. Actes du colloque de Chantilly, 13-15 oct. 1982, sous le patron. du Centre de recherche de Paris X. Paris, « Les Belles Lettres », 1984. 16 × 24, 222 p. + LIV pl. ill.

Les Actes du colloque *Texte et image* témoignent de l'intérêt croissant que suscite l'étude des images. Elles n'attirent plus seulement les spécialistes de l'art mais aussi les littéraires et les historiens. De ce point de vue, la situation des médiévistes et celle des antiquistes, que le colloque a judicieusement réunis, sont un peu différentes. Dans le domaine de l'Antiquité, l'étude des documents figurés constitue depuis longtemps une démarche indispensable, en raison des lacunes des textes. Par exemple, l'image permet de caractériser Artémis (L. Kahil). En revanche, les médiévistes, plus heureux en matière de documents écrits, semblent moins armés pour aborder les images. Leurs démarches portent la marque des questions propres à chaque discipline. L'historien est enclin à rechercher l'origine des représentations iconographiques. Dans son intéressante étude des symboles sacrés de la monarchie française, P. Contamine établit quelle est la première image de la guérison des écrouelles. Surtout, l'image devient un document pour l'histoire, dans la mesure où l'on voit en elle l'expression d'une intention politique. Quant à lui, le littéraire établit une relation plus intime avec l'image, car celle-ci touche de près à son objet propre, le texte. Ainsi, les images font écho au texte des légendes arthuriennes : en même temps que l'image de la Table devient ronde, le roman constitue une compilation totalisante (E. Baumgartner).

Le problème très complexe du rapport entre texte et image est d'un grand intérêt. On peut regretter que ces *Actes* l'éclaircissent finalement si peu. En effet, certains articles sont dominés par des préoccupations, sans doute intéressantes, mais assez éloignées du sujet du colloque, par exemple lorsqu'il s'agit d'établir les filiations qui relient différents manuscrits (ou les frontispices des bibles carolingiennes, P. Klein). De plus, des études consacrées aux représentations architecturales dans les Apocalypses du IX^e au XI^e siècle (G.-E. Roche), à la verrière de l'Apocalypse de Bourges (C. Brissac) peuvent éclairer les thèmes en question, et parfois avec finesse, il reste que la référence au texte de Jean ne suffit pas pour leur attribuer une valeur au regard du thème général.

Une idée pourtant se dégage clairement : on ne saurait considérer l'image comme une simple illustration, totalement asservie au texte. Partagée par exemple par P. Ménard dans son étude sur les représentations des vices dans le *Roman de la Rose*, cette conception est bien développée par B. Brenk à propos des *Vies* de saints. Afin de rendre compte des écarts de l'image, il montre qu'une scène peut être contaminée par une autre image du manuscrit, ou par un modèle emprunté à l'iconographie sacrée. Surtout, il importe de considérer le fossé chronologique qui peut exister entre le texte et son illustration. Il appartient alors à l'artiste, ou au concepteur de l'image, « d'actualiser » le texte. L'auteur conclut à une « mission autonome » de l'image. Cette conception a le mérite de rendre

vaine la recherche systématique d'un antécédent textuel pour expliquer l'image. Une telle enquête est parfois féconde : Y. Christie montre comment les fresques de Civate peuvent être décryptées à l'aide de textes théologiques, en particulier du *Commentaire de l'Apocalypse* d'A. Autpert. Pourtant, on doit se méfier d'une attitude qui, bien souvent, tend à dévaloriser l'image et qui empêche de saisir l'originalité de la « pensée figurative ».

Si le colloque illustre bien ce principe, l'écart entre le texte et l'image est, dans l'ensemble, plus constaté qu'interprété. Car on doit bien reconnaître que cette différence possède une signification. Or, celle-ci est fortement sous-estimée. B. Brenk interprète la reprise d'un modèle iconographique comme une volonté de gagner du temps, ce qui dénie à l'image toute portée signifiante. Plus naïvement, P. Klein avance qu'après avoir figuré un arbre, l'enlumineur a manqué de place et n'a pu représenter Adam de la façon habituelle. C'est faire bon marché du caractère hautement élaboré de l'image en question.

Il semble donc que la question des rapports entre le texte et l'image nécessite de regarder davantage l'image pour elle-même et de cerner ses modes de fonctionnement. On ne peut parler de l'image, et encore moins l'utiliser comme document historique, sans reconnaître qu'il s'agit d'un langage particulier, ayant des règles dont on doit tenir compte dans l'analyse. En dépit de l'intérêt ponctuel des contributions, on ne peut que reprendre la constatation d'un participant aux débats du colloque : l'histoire des relations entre texte et image reste à faire.

Jérôme BASCHET.

Jacques HEERS, *Espaces publics, espaces privés dans la ville : le Liber Terminorum de Bologne, 1294*. Paris, Ed. du C.N.R.S., 1984. 18 × 23, 190 p. (« Cultures et civilisations médiévales », III).

Beaucoup reste encore à découvrir sur la ville médiévale, même dans un pays dont l'historiographie a été traditionnellement marquée par les recherches dans ce domaine comme l'Italie ; le récent livre de Jacques Heers, *Espaces publics, espaces privés dans la ville : le Liber Terminorum de Bologne (1294)* le prouve. À partir d'une source connue, mais jamais exploitée encore, l'auteur jette un regard neuf sur une ville, que l'on croyait connaître bien, et nous entraîne à la découverte de quelques aspects urbains.

Le *Liber Terminorum*, écrit technique de l'administration communale bolognaise, est un relevé, dressé par une commission des Huit, des bornes d'arpentage destinées à délimiter précisément l'espace public relevant exclusivement de la Commune à la fin du XIII^e siècle ; il comprend essentiellement quelques places, les rues établies sur le tracé de l'enceinte des *torresotti* du XIII^e siècle et la nouvelle enceinte en cours de construction, la *circla*. L'auteur y voit apparaître une notion et une volonté d'urbanisme à l'époque médiévale, réalisée cependant par des procédés lents, incomplets, empiriques.

Le document fournit ainsi l'occasion d'une étude sociale d'urbanisme. Il s'agit de voir comment, dans un site urbain continuellement occupé depuis l'Antiquité, la notion même de l'ordonnance déterminée et régulière des rues, places, édifices, après avoir disparu au cours du haut Moyen Âge, s'affirme à nouveau, et par quels moyens. L'évolution topographique de la ville ne peut être dissociée de l'analyse des forces sociales. La Bologne hérissée de tours à la fin du XII^e siècle se présente comme un dense conglomérat de quartiers seigneuriaux, ensemble de maisons, boutiques, palais et murs fortifiés s'ordonnant autour de places, cours et impasses propriétés des grandes familles, et souvent fermées la nuit. Dans ce qu'on pourrait appeler un « encellulement » urbain, une clientèle nombreuse de *popolari* demeure sous la protection dominante des grandes *consorterie*.

La commune de Bologne, reconnue dans la seconde moitié du XII^e siècle doit, en ce domaine comme en d'autres, affirmer son pouvoir au milieu de l'enchevêtrement des droits de propriété et des constructions. Organisée à partir de groupements topographiques (et non plus seulement de clientèles) comme les *vicinie*, *societates artium*, *societates armorum*, la Commune n'est pas cependant, l'auteur le démontre avec force, l'affirmation d'une concorde populaire. Elle demeure étroitement liée à l'expression des intérêts partisans de quelques grandes familles. M. Heers paraît cependant (p. 69) excessivement sévère envers l'historiographie urbaine italienne ; ce qu'il appelle la « mystique du gouvernement communal » — à laquelle, il est vrai, pour Bologne, A. I. Pini est encore quelquefois sensible — a subi de profondes révisions de la part de G. Rossetti ou P. Cammarosano¹ sans parler de Gina Fasoli. L'importance désormais admise d'une aristocratie progressivement établie dans la cité fait reconnaître l'existence importante des liens de subordination de type seigneurial en ville ; c'est, à coup sûr, un facteur notable de la politique communale.

Dans cette perspective, la démonstration de Jacques Heers convainc : l'action de la commune est étroitement associée aux intérêts de la *Parte Guelfa* dominée par l'importante famille des Geremei. Elle s'affirme de manière inégale, sélective, selon la situation du quartier et des intérêts en présence, en vue d'assurer un meilleur contrôle de la population. L'enceinte extérieure, souvent simple palissade, n'a pas de rôle défensif ; elle intègre à la ville de nouveaux espaces de lotissement où les parcelles, vastes, sont attribuées à des habitants auxquels on interdit d'entrer dans la vassalité des magnats du centre. Au cœur des quartiers aristocratiques, désormais reliés à la périphérie après la destruction de l'enceinte du XII^e siècle, la commune procède à l'organisation de nouveaux espaces publics, gagnés au détriment des familles hostiles (les gibelins de la faction Lambertazzi, en particulier) par un accaparement progressif du sol et des maisons, profitant des ruines des tours dont l'entretien est interdit, ou des destructions des biens confisqués aux exilés.

Un nouveau type de paysage urbain se met en place, marqué en particulier par l'aménagement de deux grandes places. La Piazza Maggiore, très vaste, est

1. Gabriella ROSSETTI, *Pisa nei secoli XI e XII. Formazione e caratteri di una classe di governo*, Pise, 1979 ; Pietro CAMMAROSANO, *La famiglia dei Berardenghi. Contributi alla storia della società senese nei secoli XI-XIII*, Spolète, 1974.

ouverte au cœur des quartiers aristocratiques, devant le palais communal en cours d'agrandissement. L'œuvre n'est pas achevée, même si l'espace rectangulaire est nettement défini : le Palais communal, au nord, se dégage mal encore des ruelles environnantes ; au sud, la Société des notaires a racheté plusieurs maisons, mais son palais est à construire ; à l'est s'étendent encore les ruines des maisons Lambertazzi. Un souci d'uniformisation des façades, au niveau de l'auvent des toits, strictement mesurés, apparaît ; la présence résiduelle des portiques prouve la volonté d'exclure les activités marchandes, pratiquées sur des étaux dont les grands propriétaires conservaient le contrôle, au profit d'une place d'assemblée politique. Il était donc nécessaire d'organiser une place de marché ; mais celle-ci, la Piazza di Porta Ravegnana, quatre fois plus petite, irrégulière, est aménagée dans un quartier contrôlé par les alliés des Geremei : la commune se contente de racheter des maisons pour les abattre afin d'élargir le carrefour initial, mais préserve les deux hautes tours dont les Asinelli et les Garisendi conservent la propriété éminente ; elles deviennent dès lors le symbole de la valeur guerrière de la population. L'aménagement de l'espace public est limité ici à une opération de contrôle fiscal et de police.

L'étude de Jacques Heers, constamment soutenue par des références comparatives à d'autres entreprises d'urbanisme en Italie, enrichie de plans, est une contribution très intéressante à une étude socio-topographique des villes, qui tend à nuancer singulièrement l'idée d'un urbanisme anarchique encore trop volontiers assimilé à l'époque médiévale. Le document, de 1294, représente une étape d'un projet déterminé ; il montre les limites, les imperfections d'une intervention politique très longue, sur la suite de laquelle, pour le XIV^e siècle, on aurait pu souhaiter un aperçu plus important. Espérons que ce livre suscite, pour d'autres villes d'Italie ou d'Europe, des travaux comparables qui aideront à mieux comprendre l'organisation du cadre et de la société urbaine en formation durant le Moyen Âge.

Philippe JANSEN.

Jacques CHIFFOLEAU, *Les Justices du pape. Délinquance et criminalité dans la région d'Avignon au XIV^e siècle*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1984. 16 × 24, 333 p., index, cartes, graph. (« Histoire ancienne et médiévale », 14, Université de Paris IV).

L'auteur de ce livre a déjà produit un ouvrage essentiel pour la compréhension de la vie religieuse en Occident à la fin du Moyen Âge. Sa réussite n'est pas moindre dans cet essai, vivant et concret, sur la justice pontificale au XIV^e siècle.

Avec l'installation de la papauté, la ville d'Avignon connaît une croissance démographique très rapide puis elle est touchée, comme toute l'Europe, par la Peste noire et ses récurrences ravageuses. Sa population est constamment renouvelée par le flux d'une immigration abondante. Le brassage et la mobilité préviennent, chez les humbles et les pauvres, la formation de communautés forte-

ment structurées, capables d'imposer leurs normes et d'offrir leur protection aux individus.

Il en résulte de nombreuses turbulences, dont Jacques Chiffolleau donne l'analyse statistique, à partir des comptes des clavares pontificaux. Sacrilèges et blasphèmes représentent une part très faible des délits mentionnés dans les registres, au contraire du viol, de l'adultère et de l'homosexualité (masculine). Les larrons professionnels sévissent assez fréquemment dans la ville interlope qu'est la capitale de la chrétienté mais, plus que le vol organisé (sévèrement châtié, car les magistrats ne badinent pas avec les atteintes à la propriété), règne la fraude quotidienne, celle des faux infirmes et des faux quêteurs, celle des professionnels de l'alimentation surtout. Rixes et bagarres — qui peuvent aller jusqu'à l'homicide — constituent le plus grand nombre des actes criminels. L'auteur décrit « le cercle de la violence », en définit les aspects, les heures (difficiles à déterminer) et les lieux. En ville, ceux-ci correspondent aux endroits où se rencontrent les déracinés : tavernes, auberges et lupanars, et où l'on déambule : rues et places publiques. Là pleuvent les injures et les horions. Au palmarès des coups défendus s'inscrivent en tête valets, jardiniers, laboureurs et les hommes du fleuve, les ribayriers. Ce sont des gens auxquels leur pauvreté et leur errance interdisent de s'intégrer dans la bonne société d'Avignon ; ils se retrouvent agressés ou agresseurs. La « violence au quotidien », soudaine et souvent gratuite, fonctionne avant tout dans ce milieu déshérité. Elle l'emporte de très loin sur les crimes crapuleux ou passionnels.

Tout cela correspond à une crise de la sociabilité traditionnelle, à l'effacement du « contrôle circulaire », de « la censure croisée » encore à l'œuvre dans les campagnes. Il n'existe plus de normes collectives qui s'imposent aux individus désorientés ou les préservent. Ils deviennent aisément coupables ou victimes. Cette situation engendre un désordre subversif et dangereux pour la personne et les biens des « honnêtes gens », quand la violence déborde son milieu « naturel ». La définition progressive d'un nouveau code social vient pallier ces risques. Un pouvoir nouveau relaie — et réprime en même temps — les structures normatives anciennes : communautés familiales ou villageoises, seigneuries d'emprise territoriale étroite. Cette substitution, Jacques Chiffolleau le souligne avec force (p. 13 ; p. 281), se déroule au cœur de la crise et non après celle-ci, au rebours du schéma — trop répandu — qui fait succéder les périodes de reconstruction aux époques de difficulté. La justice est l'un des instruments privilégiés du processus.

Tout au long du XIV^e siècle, « la machine judiciaire » se renforce en Comtat. Le réseau des juridictions se parfait, de même que la technique des gens de justice. Le monde des juges s'étoffe. Il se compose d'hommes ayant pris leurs grades au cours de solides études juridiques (une liste de 250 noms figure en annexe à l'ouvrage). Ils sont étroitement liés à l'oligarchie dominante. Des sergents les assistent, qui ne craignent pas de perpétrer agressions et extorsions. Ces pratiques, apparemment anarchiques, s'inscrivent en réalité dans leurs fonctions de maintien de l'ordre : il s'agit d'inspirer la crainte révérencieuse de l'appareil de justice à travers ses serviteurs.

Les juges savent distribuer les châtements selon une gradation savante. Les

peines corporelles y tiennent une bonne place. La mort, par pendaison, décollation ou noyade dans le Rhône, n'est pas rare pour les crimes les plus graves. La sanction des autres délits majeurs, principalement la récidive dans le vol, réside dans des mutilations diverses (signes d'exclusion) ou bien dans le bannissement. Cependant, en certains cas, les juges infligent aussi des peines d'emprisonnement. Les amendes constituent pourtant l'essentiel des pénalités (et l'on peut se racheter des peines corporelles, si l'on dispose des ressources nécessaires).

La pression des juges pontificaux, au XIV^e siècle, s'avère forte. Leurs interventions sont nombreuses et s'opèrent dans un champ d'application très large. Les justices du pape fonctionnent avec efficacité et continuité. Toutefois, elles n'atteignent pas le seuil de la rentabilité financière, malgré l'importance des amendes et des compositions pécuniaires. C'est que leur finalité n'est pas, n'est plus, d'opérer un prélèvement fiscal : le système vise à l'impression de règles de conduite dans l'esprit des justiciables.

Les amendes et pénalités corporelles — si brutales que soient parfois ces dernières — n'ont pas pour fonction de dissuader en répandant la crainte. Leur but est de modeler une idéologie normative des comportements. La capacité croissante des magistrats à encadrer et surveiller, à faire comparaître devant eux, même pour des délits véniels, une part importante de la population, s'avère pour cela tout à fait essentielle.

Il existe, Jacques Chiffolleau le marque avec vigueur, une concomitance, un parallélisme, voire — d'un certain point de vue — une convergence entre les pratiques de la justice et celles des clercs, d'autant qu'« en ce pays le pape est aussi le prince ». Comme les confesseurs, les juges fixent les limites entre le licite et l'illicite. Comme l'excommunication, désormais privée de son caractère terrible d'exclusion rituelle — les peines de justice ont valeur pédagogique. Il s'agit d'édicter une règle jusqu'à son intériorisation et jusqu'à un degré d'acceptation tel qu'il provoque un auto-contrôle et la délation des contrevenants. Tout cela tend au contrôle des corps, des actes et des conduites physiques ou morales. Et, au-delà, à faire de la règle définie par le pouvoir une règle intégrée dans la conscience des individus, au point qu'ils la reconnaissent comme la leur propre ; la justice apparaît ainsi comme un instrument de contrôle social, moins par ses effets immédiats que par ses conséquences psychosociologiques. Et le « théâtre judiciaire », « l'éclat des supplices », la mise en scène des châtiments, mettent moins l'accent sur ceux-ci qu'ils n'illustrent la toute-puissance du pouvoir qui les administre.

La loi de l'état princier devient ainsi la Loi. Elle remplace les normes des communautés traditionnelles en jouant de la déchirure du tissu social, que sa faiblesse empêche de résister (dans les campagnes, ces communautés sont largement désorganisées par les épidémies). La mobilité et la fluidité de la population, cause du désordre, permet ainsi l'avènement d'un ordre nouveau, ordre politique et moral qui succède aux anciens pouvoirs coutumiers, seigneuriaux, familiaux ou villageois. La société y trouve une cohérence nouvelle, celle de l'état moderne. Ce dernier commence à se forger longtemps avant la Renaissance, les mutations du XIV^e siècle en Avignon et dans le Comtat Venaissin en portent le témoignage.

On mesure toute la richesse de l'analyse de Jacques Chiffolleau. Son livre, construit sur l'axe directeur défini ci-dessus, foisonne, de plus, de détails passionnants et d'exemples pittoresques. On pardonnera volontiers, de ce fait, les coquilles matérielles innombrables qu'un éditeur comme les Publications de la Sorbonne ne devrait pas s'autoriser.

Jean-Louis BIGET.

Jean BOUTIER, Alain DEWERPE, Daniel NORDMAN, *Un Tour de France royal. Le voyage de Charles IX (1564-1566)*. Paris, Aubier-Montaigne, 1984. 13 × 22, 410 p. (« Collection Historique »).

Du 24 janvier 1564 au 1^{er} mai 1566, le jeune Charles IX, flanqué de sa mère et, plus ou moins continuellement, de ses frères Henri et François et de sa sœur Marguerite, accompagné de l'immense cohorte de la Cour, accomplit, tel un compagnon, son « tour de France ». Il s'agit bien d'un apprentissage formateur où, de ville en ville, d'entrée en harangue, de conseil tenu sous sa présidence en lit de justice, le souverain, mieux qu'en un livre « apprend son devoir » tout en découvrant son royaume. Mais il s'agit de bien plus. Au lendemain de l'édit de tolérance de 1563, mal reçu et mal appliqué, il convient d'imposer la volonté royale, de dissiper les factions, d'unir les sujets dans une commune allégeance au Roi. S'y ajoute, par la décision de la Reine mère, toute-puissante malgré la proclamation de la majorité légale du souverain, une série de négociations avec les princes voisins, qui culmine dans l'entrevue de Bayonne — tentative avortée d'un « sommet » auquel Philippe II se dérobe.

Depuis longtemps, ce voyage a frappé l'imagination. En témoignent les récits contemporains et l'abondance des dépêches diplomatiques qui en traitent, comme les multiples allusions qui lui furent faites dans les décennies des troubles. Pierre Champion en avait fait le fil conducteur d'un beau livre en 1937. Les auteurs en proposent une lecture nouvelle, plurielle, vivifiée par les apports de l'historiographie d'aujourd'hui et l'appel aux disciplines voisines, de la géographie historique à la psychologie, de la sémiotique à l'analyse de texte. Occasion, pour eux et pour nous, de réflexions sur le voyage, la perception de l'espace et du temps, le mode de gouvernement de la monarchie, les symbolismes du discours ou des cortèges. Sans compter la vieille et toujours riche histoire de l'événement. Ce livre aurait plu à Lucien Febvre par la variété de ses approches.

Le premier chapitre est en vérité introduction en rappelant le fait du voyage. Elle retrace son déroulement, les sources qui permettent de l'étudier. Elle décompte déplacements, séjours, en kilomètres et en journées, elle rapproche l'itinéraire de la célèbre *Guide* de Charles Estienne. Elle le replace, un peu rapidement, dans l'ensemble des déplacements royaux de 1561 à 1575. Nos auteurs ont retrouvé la localisation de 2 534 nuitées (sur 5 478, en 15 ans, ce qui limite la validité des conclusions). Ils soulignent la part de Paris et de sa région, devenue première depuis le retour de Madrid du Roi-Chevalier. Mais leur calcul, qui

additionne les séjours attestés dans la capitale et « les grandes résidences royales » (Saint-Germain, Fontainebleau et Vincennes) pour aboutir à 1 182 nuitées (47 % de l'échantillon), laisse curieusement de côté les nuits passées à Saint-Maur-des-Fossés (92), à Boulogne-Madrid (64), à Saint-Germain des Prés (33) et à Montceaux (40). Ces ajouts auraient renforcé leur conclusion puisqu'on passe alors à 1 319, soit 52 %. Mais cette primauté de la région parisienne dans la localisation de l'appareil d'État n'a jamais aboli le caractère itinérant du pouvoir. Les auteurs y reviennent plus loin.

Quatre thèmes principaux, qui n'excluent pas de nombreuses variations, ont été retenus : perception du royaume, de son étendue, de sa diversité et de ses limites, par les pouvoirs et par les observateurs ; la vie de la Cour en voyage, avec ses problèmes matériels ; le système politique qui s'exprime tout au long de cette pérégrination de vingt-sept mois ; enfin, la symbolique monarchique répétée à satiété en une pédagogie continue à l'usage du Prince autant que de ses sujets. Pour traiter de ces quatre thèmes, les auteurs ont accumulé une masse documentaire considérable : lettres, dépêches diplomatiques, chroniques, mais aussi nombreux travaux d'historiens et d'érudits. Les notes, très riches, fourmillent de références fort utiles. L'absence d'une bibliographie générale cumulative rend parfois difficile l'identification des *op. cit.* ou des *art. cit.* Il faut souvent retourner au chapitre précédent pour avoir la référence initiale. Mais on sait les exigences des éditeurs...

Passionnés, à juste titre, par leur sujet, il semble que les auteurs de l'ouvrage aient accentué l'originalité du Tour de 1564-1566 : « unique en son genre par sa durée et son ampleur » (jaquette de couverture), « exceptionnel quant à la durée » (p. 191). Dans leur conclusion, ils opposent la mobilité normale, habituelle, « ordinaire » de la monarchie itinérante à cette « longue séquence exceptionnelle ». Chose curieuse, alors que de nombreux voyages royaux sont cités, aucune référence n'est faite, ni aucune comparaison esquissée avec le « grand tour » effectué une trentaine d'années plus tôt par François 1^{er}, du 7 novembre 1531 au 9 février 1534. Par son ampleur, par sa durée (vingt-six mois) par ses motivations (présenter la nouvelle Reine et surtout le dauphin François à ses sujets), par ses circonstances (un lendemain de crise de l'autorité royale, celle provoquée par la longue captivité du Roi et la signature du désastreux traité de Madrid), par la coïncidence de nombreuses portions de l'itinéraire suivi et même par l'épisode international (l'entrevue de Marseille avec le Pape), le voyage de François aurait mérité une mise en parallèle, plus certainement que celui de Philippe VI de Valois, évoqué p. 347. On notera par exemple que le tour du Royaume est incomplet, dans l'un et l'autre cas : Charles IX abandonne l'Ouest et le Nord-Ouest, l'autre néglige le Sud-Ouest (mais François 1^{er} s'y était rendu en 1530 pour retrouver les princes libérés par la paix de Cambrai). Pour le reste, les étapes champenoises, bourguignonnes, lyonnaises, provençales se recourent souvent.

De cette masse de commentaires, induits par l'étude du grand voyage, quelques traits paraissent devoir être plus spécialement retenus par le lecteur attentif et toujours intéressé. Les auteurs mettent habilement en valeur les progrès de la géographie et de la cartographie, dégagant la pittoresque figure de Nicolas de

Nicolay, déjà évoquée par Numa Broc dans *La Géographie de la Renaissance* (Paris, C.T.H.S., 1980). De même consacrent-ils quelques pages très pertinentes à la notion de frontière, plus nette et plus précise qu'on ne le dit généralement. Le dessein semble affirmé d'extérioriser la souveraineté du Roi de France aux marges du pré carré et l'épisode de l'étang de Leucate, où la Reine mère, en excursion, décide impromptu d'aller visiter le château de Salses, première place espagnole, montre clairement qu'on savait fort bien, au sommet de l'État, où s'arrêtait la mouvance de France. De même est-on convaincu par la subtile analyse qui est présentée du cérémonial de la rencontre avec la reine Elisabeth d'Espagne, sœur du Roi et fille de Catherine. De part et d'autre de la Bidassoa, le protocole règle les allées et venues, combinant les exigences de la politesse, le respect des hiérarchies — séculières et familiales — et la sécurité des personnes.

Peut-être la seconde partie, sur la Cour en voyage, est-elle moins neuve. Sur l'importance numérique de la Cour, le problème du ravitaillement de cette troupe en marche, les moyens de transport, l'inconfort des logements, les plaisirs et les jeux, la littérature historique était abondante. Mais on saura gré aux auteurs du rassemblement de ces données, fort habilement présentées. On retiendra, pour l'étude fine de la conjoncture courte, le faible impact de la présence de la Cour sur les mercuriales locales, lorsque la récolte est bonne ou simplement normale, ce qui semble indiquer une bonne organisation de la « pourvoierie ». Au contraire, la mauvaise récolte de l'été 1564 et le rude hiver de 1564-1565 ont des conséquences sensibles sur le rythme même du voyage, qu'on doit accélérer pour gagner au plus vite des provinces mieux approvisionnées. De là le long séjour — trois mois — à Moulins, proche des greniers de Limagne dans l'hiver 1565-1566.

La quatrième partie, sur « Les gestes et les signes », reprend des études bien connues sur le cérémonial des entrées, la signification des attitudes et des discours, l'appel à l'histoire et à la mythologie (sur 77 « images » retenues à travers les programmes des entrées, les auteurs notent que 38 % sont empruntées à l'histoire, sainte ou profane ; 16 % seulement à la mythologie — surtout à l'Hercule gaulois — et 35 % à l'allégorie. Si l'exemple paternel est souvent présenté au jeune Prince, celui de son grand-père semble bien négligé, tandis que saint Louis est très bien représenté comme modèle à suivre), l'exaltation du pouvoir thaumaturgique du souverain... L'analyse ajoute à ces données classiques des notations inédites fort intéressantes, par exemple les « références ambivalentes » qui instillent quelques avertissements ou quelques critiques sous la louange obligée, ou bien encore la constatation que le symbolisme ampoulé de ces cérémonies demeurait incompréhensible au bon peuple dont l'enthousiasme devait reposer sur d'autres éléments.

C'est sans doute la troisième partie qui est la plus riche en réflexions neuves sur l'art de gouverner et sur le voyage comme « pratique politique », nécessaire à la consolidation du pouvoir monarchique. Il faut voir dans le long voyage, selon les auteurs, l'expression d'une stratégie consciente de réponse à la crise politique que connaît le royaume. Il s'agit de réconcilier les religions et d'assurer leur coexistence, de rétablir l'autorité du centre sur les périphéries, d'obliger à s'entendre, sous l'arbitrage royal, les factions princières qui se disputent le con-

trôle du Conseil du Roi, enfin de ménager la paix avec les voisins en ces temps difficiles. À travers de subtiles notations sur le fonctionnement du Conseil et de la Chancellerie, sur la présence plus ou moins constante des membres du Conseil privé (ce qui permet de déterminer le « noyau dur » des permanents), sur le double aspect des décisions prises lors des séjours prolongés : administration générale du royaume et règlement massif des affaires provinciales, sur le rythme de la correspondance de la Reine mère, sur l'attitude du jeune souverain face aux autorités locales, cette partie apporte une riche moisson de faits et incite à la réflexion. Nul doute qu'on comprend mieux, après cette lecture, la nature du gouvernement monarchique au milieu du XVI^e siècle. Et cela incite à de nouvelles recherches sur le fonctionnement de la machine, dans la ligne des études récentes de Michel Antoine.

À l'heure du bilan, les limites de la réussite de la manœuvre de Catherine de Médicis — s'il y a eu manœuvre consciente — apparaissent. La pacification tant vantée n'est qu'un leurre, les Coligny et les Guise, réconciliés « de force » à Moulins sous le regard du Roi, continuent de s'éviter — même physiquement — en attendant de se combattre. La politique du chancelier reste bien fragile à l'heure où la Cour, en mai 1566, se réinstalle à Paris. Et la seconde guerre civile suit de peu.

S'il n'est pas aussi « unique » que le prétend le prière d'insérer, le long voyage de 1564-1566 n'eut pas beaucoup de successeurs. Les pérégrinations des souverains, qu'il s'agisse du dernier Valois, d'Henri IV ou de Louis XIII, à travers le royaume auront un aspect militaire évident et rien d'un « tour du propriétaire ». Et, après le voyage de Louis XIV en 1659-1660 dans le Midi de la France, ce sera le triomphe de la monarchie sédentarisée.

On voit que l'ouvrage réalisé en commun par J. Boutier, A. Dewerpe et D. Nordman est riche de contenu et riche de pistes à explorer. Il suscite réflexion et enrichit notre connaissance de l'émergence de l'État moderne. Ainsi mérite-t-il son succès.

Jean JACQUART.

Quelques coquilles, pour pindariser : Claude Golfier de Boissy, p. 113, pour Goufier de Boisy, Jean-Jacques de Même, p. 187. Et le lieutenant du Roi en Languedoc cité p. 157 est plutôt M. de Crussol que M. de Cursol.

Immanuel WALLERSTEIN, *Le Capitalisme historique*. Trad. de l'anglais par Philippe STEINER et Christian TUTIN, suivi d'une bibliographie sélective et commentée établie par Thierry PAQUOT. Paris, La Découverte, 1985. 11 × 18, 128 p. (« Repères, série : Thèses et débats », 29).

Immanuel Wallerstein se propose, dans ce bref essai, d'analyser les caractéristiques générales du capitalisme dans son essence et son histoire. Programme ambitieux qu'il décompose en trois parties consacrées successivement aux fondements économiques, aux mécanismes politiques et aux enjeux culturels.

Dans sa première partie, l'auteur insiste sur deux contradictions essentielles selon lui au capitalisme : la polarisation de l'accumulation du capital au centre et l'extension croissante de sa sphère géographique ; la salarisation progressive des ménages, conséquence logique de l'extension du capitalisme mais aussi élément de la baisse du taux de profit. Si la première contradiction présente peu de nouveautés, la deuxième est l'occasion de développements originaux. Le capitalisme des marchands-fabricants des XVI^e-XVIII^e siècles s'est en bonne partie développé grâce aux industries rurales, où le salaire ne constituait qu'un revenu complémentaire ; par la suite, la non-salarisation de l'activité des marginaux du capitalisme (femmes, personnes âgées au centre ; ménages semi-prolétariés à la périphérie) permet de minimiser la rémunération des salariés puisque la reproduction de leur force de travail est en partie assurée en dehors de la sphère capitaliste. Dans tous les cas, la coexistence de deux activités de type capitaliste et non capitaliste augmente le taux de profit. À l'inverse, l'extension historique de l'activité salariée réduit la plus-value produite. Il s'agit là d'une formulation différente et originale mais complémentaire de la loi de la baisse tendancielle du taux de profit de Marx. 1. Wallerstein décrit finement ce mécanisme dans lequel il voit une des clefs d'évolution du mode de production étudié.

Les développements de la deuxième partie, consacrée aux formes de la domination politique et aux mouvements d'opposition, sont à la fois plus précis et plus complets mais ils manquent de lignes directrices qui les intégreraient aux développements précédents. Que l'État fut un rouage politique essentiel dans la maximisation de l'accumulation du capital (p. 48-54), on en convient volontiers. Mais l'État préexiste au système capitaliste et lui survivra sans doute. Comment les fondements économiques précédents en expliquent-ils donc depuis le XV^e siècle les particularités ?

Les analyses de la domination culturelle qui terminent le livre témoignent à l'inverse d'une problématique unifiée et complémentaire. L'auteur montre bien comment la marginalisation des cultures extérieures au capitalisme était nécessaire : d'une part, pour introduire et légitimer une hiérarchie des rôles socio-professionnels, indispensable à l'inégalité des travaux productifs ; d'autre part, pour assurer le triomphe de l'idéologie du progrès (cf. p. 79, la belle définition de l'universalisme), propre au capitalisme historique. L'utilisation du critère de « vérité », qui assure la supériorité et la neutralité de la culture capitaliste universelle, conduit ainsi à la domination culturelle qui parachève et justifie l'ordre économique et politique.

On ne peut nier à cet ouvrage la qualité de cohérence globale, indispensable aux entreprises de synthèse. Inversement, l'auteur ne pouvait aborder tous les sujets en un si court volume et il serait injuste de le chicaner sur l'absence de tel ou tel problème qu'il a pu juger secondaire. Laissons donc de côté les remarques de détail (comme la présentation partielle des Kondratieffs aux pages 35-36) et les regrets quant au caractère trop allusif du style : on aurait aimé quelques exemples historiques pour mieux saisir certaines analyses ou pour le moins des renvois précis à l'ouvrage du même auteur *Le Système du monde du XV^e siècle à nos jours*, t. 1 : *Capitalisme et économie-monde, 1450-1640* (Paris, Flammarion, 1980) ; t. 2 : *Le Mercantilisme et la consolidation de l'économie-monde*

européenne, 1600-1750 (Paris, Flammarion, 1985). Le regret de fond est ailleurs et résulte d'une attente née du titre du livre qui n'est que partiellement satisfaite. L'analyse du capitalisme nous semble être plus structurelle qu'historique. Certes, un élément aussi essentiel que la salarisation progressive des ménages est présentée dans une perspective évolutive ; mais ce n'est pas le cas pour les « mouvements antisystémiques » ou les « cultures minoritaires » par exemple. I. Wallerstein nous donne des clefs d'évolution, des repères historiques, des lois tendanciennes sans nous expliquer en quoi les XV^e et XX^e siècles connaissent tous deux des sociétés capitalistes (structure) mais des capitalismes différents, et comment s'est faite l'évolution (histoire). Ne terminons pas cependant sans se féliciter de la traduction d'un tel ouvrage qui invite l'historien à une approche à la fois théorique et globale, incitation malheureusement bien rare aujourd'hui.

Jean-Yves GRENIER.

Claude MAZAURIC, *Jacobinisme et révolution. Autour du bicentenaire de Quatre-vingt-neuf*. Paris, Messidor/Ed. Sociales, 1984. 15 × 22, 305 p. (« Bibliothèque du bicentenaire de la Révolution française », n° 10).

Claude Mazaauric ordonne autour du thème du jacobinisme un ensemble de contributions échelonnées de 1974 à 1983. Il surmonte aisément les risques de ce genre de recueil, si courant (et utile) aujourd'hui : dispersion chronologique, redites et lacunes ¹. Sans rien cacher de ses engagements, l'historien explique l'unité et la « modernité » de ses approches dans une introduction dense et incisive (69 pages). Il entend dépasser les polémiques des années 60 ² pour se situer dans la perspective du bicentenaire de la Révolution française, dont il dégage les enjeux essentiels. Il fait souvent mouche, lorsqu'il démonte l'annulation de l'exposition universelle de 1989, et dénonce les anachronismes ou excès de ce qu'il faut bien appeler une campagne de médias visant à discréditer la Révolution (au moins « celle » de 1793). De la lecture du recueil se dégage une impression de renouvellement profond des problématiques de Mazaauric, aux antipodes de « l'archaïsme » ou « dogmatisme » dénoncés par ces (mêmes) médias, juges avant d'être lecteurs.

Deux interrogations majeures parcourent l'ensemble. Il s'agit tout d'abord de repenser la Révolution comme événement politique, après des périodes de faveur pour l'histoire sociale ou des mentalités. Mais également d'intégrer au champ politique des phénomènes culturels trop longtemps occultés (la nature du jacobinisme peut-elle être éclairée par le concept de « révolution culturelle » ?). Dans les deux cas le débat est posé avec clarté.

1. On peut discuter l'intégration au recueil des cahiers de la noblesse (p. 249-266) et de l'analyse sur Buonarrotti (p. 275-298). Pour les compléments sur les réseaux jacobins, voir Gérard MAINTENANT, *Les Jacobins*, Paris, P.U.F., 1984 (« Que sais-je ? », n° 190).

2. Notamment avec François Furet, autour du « catéchisme révolutionnaire ».

Sur la question politique, C. Mazauric montre comment la révolution a multiplié les citoyens et « libéré la responsabilité politique » par la rédaction des doléances, le déroulement des élections, les transformations des personnels politiques. Il s'attache également à l'analyse des compromis (1789) et des alliances politiques, comme celle de la bourgeoisie et de la paysannerie : l'abolition de la féodalité au cours de l'été 1793 signifie l'affaiblissement du régime en place par l'éloignement d'une de ses composantes (p. 85 et 102). C'est pourtant l'évocation des significations politiques de la fête à Rouen qui suscite les questions les plus neuves : l'organisation, la finalité, la mise en scène, répondent à des enjeux idéologiques considérables dans ce lieu privilégié de « conflits internes » qu'est la fête, théâtre de concessions et d'encadrement simultané des masses (p. 160) ³.

On appréciera la volonté de caractérisation théorique de la nature politique du jacobinisme. Ce mouvement est défini par l'idéologie, l'initiative, la stratégie, la recherche de l'unité, le réalisme tactique avant d'être saisi dans la sociologie de ses membres. Après Gramsci, l'auteur pense que la grandeur historique du jacobinisme est dans la capacité de « mener la révolution jusqu'au bout avec le peuple ».

Cette interprétation peut être contestée dans le détail. Il n'est pas prouvé que les Jacobins aient toujours agi selon une stratégie offensive. La déchristianisation les trouve sur la réserve, comme le laisse entendre l'auteur : « elle n'était pas sans risque pour le gouvernement révolutionnaire » (p. 225). On peut discuter la subordination d'un mouvement populaire « spontané », « sauvage », « inorganisé », à un groupe politique qui aurait vocation à le « guider », à le transcender en « volonté politique » (p. 62). Il est bien évident qu'une « terminologie jacobine à l'usage des masses » tente de diriger les sans-culottes vers le « plus haut degré de l'abstraction philosophique de références communes », comme l'Être Suprême. Mais il ne faut surtout pas minorer un mouvement sans-culotte défini par A. Soboul comme partiellement autonome à l'égard du jacobinisme dans un réseau d'organisations (sectionnaires) comme dans certaines revendications, matérielles ou idéologiques. L'expression de « jacobinisme populaire » ne saurait convenir pour le définir et C. Mazauric le sent bien lorsqu'il parle d'une « campagne des sans-culottes parisiens » (p. 200) et du risque de « constitution (à Rouen) d'une autre société populaire d'inspiration résolument sans-culotte » (p. 200).

Tout aussi intéressantes, les appréciations des relations entre politique et culture en temps de Révolution, s'inspirent de la problématique de « révolution culturelle », abordée par Lénine en 1923. Dès 1978, C. Mazauric et P. Goujard faisaient progresser notre connaissance de ce concept opératoire, qui revient une quinzaine de fois dans leur étude ⁴. De nombreuses mutations de l'an II sont caractérisées : onomastique révolutionnaire, diffusion du français dans les masses, « vandalisme » et iconoclasme antiféodal et antireligieux, nouvelles valeurs : « La révolution culturelle de l'an II laissa des traces irrésistibles »

3. Signalons l'extraordinaire reproduction des têtes « naturalisées » de Bordier et Jourdain, martyrs de Rouen.

4. In fine, C. Mazauric conteste la validité de cette notion, qui conserve cependant toute sa valeur suggestive.

(p. 243). On aurait souhaité la prise en compte plus nette d'autres indicateurs (costume, tutoiement, législation familiale) que C. Mazauric pressent lorsqu'il parle d'une « révolution culturelle de la vie quotidienne autant que des mentalités ». Il affirme aussi la nécessité pour l'historien d'être plus attentif au « mouvement des arts, de l'esthétique » (p. 153), dorénavant. Autant de voies historiographiques neuves, à l'approche du bicentenaire.

Reste à nuancer les caractères de cette « mutation culturelle » réduite à l'excès (peut-être) à son dénominateur commun et à son « héritage » jacobins. À notre sens, l'alliance sans-culottes/jacobins connaît des contradictions culturelles. Par les mascarades, les chansons, le théâtre, les sans-culottes expriment un moment leurs propres conceptions de la culture, jusqu'à menacer un moment l'ordre culturel défini par les jacobins.

Mais l'ouvrage de Claude Mazauric constitue une pièce importante versée au dossier de la préparation de 1989 (et 1993). Dans un style parfois abstrait, souvent concret et interrogatif, l'auteur a relancé avec talent la balle dans le camp de ses adversaires idéologiques pour un débat d'idées qui, nous n'en doutons pas, ne fait que commencer.

Serge BIANCHI.

Michel VOVELLE, *La Mentalité révolutionnaire. Société et mentalités sous la Révolution française*. Paris, Messidor/Ed. Sociales, 1985. 13 × 21,5, 290 p., pl. (« Problèmes/Histoire », « Bibliothèque du Bicentenaire de la Révolution française, 1789-1989 », n° 11).

Avec cet « essai » de Michel Vovelle s'accomplit la rencontre attendue entre l'histoire des mentalités et ce laboratoire étonnant d'idées et d'expériences que fut la Révolution française. Dans les années 70, chaque exploration d'un chantier nouveau (1974 : la mort, 1976 : la fête) prouvait la maîtrise de l'historien dans le maniement des « premier » et « second » étages de l'histoire (au sens braudélien), dans l'appréhension de la « respiration lente » des attitudes collectives. Il restait à intégrer ces voies nouvelles dans le champ historiographique de la Révolution. Malgré des études pionnières sur les foules et la Peur¹ subsistait un retard indéniable des études révolutionnaires en matière de mentalités, démographie, culture. Soit par un refus latent des historiens d'englober les bouleversements révolutionnaires dans leur analyse « immobile », soit par une méfiance des historiens de la Révolution par rapport à la « nouvelle histoire ».

Michel Vovelle qualifie cette synthèse de « survol exploratoire » d'un « chantier immense ». C'est plutôt à une plongée vertigineuse au cœur de la sociabilité et des mentalités révolutionnaires qu'il invite le lecteur. Celui-ci peut découvrir

1. De Georges Lefebvre et George Rudé, reprises in Albert SOBoul, *La Civilisation et la Révolution française*. T. II : *La Révolution française*, Paris, Arthaud, 1982.

les portraits des acteurs de la Révolution, de la foule anonyme au héros en passant par l'*homo-novus* jacobin ou sans-culotte, voire le « résistant » réfractaire ou vendéen. En continuité avec le social, il peut appréhender les représentations ou manifestations collectives face au « monde intelligible ou affectif » : l'amour, la mort, la peur, l'espérance, la fête. C'est dire la richesse et l'originalité de la problématique d'ensemble.

Le responsable de l'Institut d'histoire de la Révolution conduit sa démonstration avec des qualités méthodologiques bien connues, dont on ne peut fournir qu'un aperçu rapide.

Il s'agit avant tout de mettre les crises révolutionnaires (le « troisième » étage événementiel) en perspective avec les mouvements séculaire et conjoncturel qui les entourent et les sous-tendent. L'étude réduite à la seule décennie révolutionnaire pourrait conduire à parler d'« accident » et d'« épiphénomène » (p. 34) ; il faut poser plutôt la Révolution comme « un *paroxysme en continuité* ». Ainsi le jacobinisme s'inscrit dans la « sociabilité diffuse » de la fin du XVIII^e siècle, cette démocratisation et laïcisation des comportements idéologiques analysés par M. Agulhon (p. 144 sq). On suivra d'autant mieux le degré d'innovation de l'organisation et ses variations sociologiques, politiques, que l'on en maîtrise l'héritage et les racines. La déchristianisation de l'an II ? M. Vovelle l'intègre aux mutations de la sensibilité collective du siècle, sans rien cacher des anticipations « utopiques » (?) ou des résistances massives, mais en faisant justice des réputations hâtives de « délire momentané » (p. 130). Cette démarche « totale » permet de mettre en lumière les véritables créations d'une Révolution trop souvent mise entre parenthèses, dans le cadre d'une pensée souple, ouverte à toutes les interrogations et nuances, prévoyante...

Le recours constant aux statistiques et à la cartographie corrige les risques d'abstraction. Une étude sociologique fine de cinq mille sans-culottes marseillais permet la comparaison avec les tableaux précis d'Albert Soboul. Des cartes fouillées des abdications, du culte des martyrs, des résistances, complètent les interprétations de déchristianisation. Les hypothèses démographiques sont vérifiées à l'aide de courbes de mariages et de divorces (p. 205 et 208).

La modernité de l'ouvrage s'exprime dans la volonté de privilégier les images et les récits par l'analyse iconographique ou linguistique. Quant M. Vovelle construit les problématiques de la vision de la mort, puis de l'héroïsation sous la Révolution à partir de toiles, plans, discours, il définit avec aisance les emprunts aux modèles antiques, les degrés de syncrétisme et d'innovation de la sensibilité collective. Il rend également ses lettres de noblesse à la caricature (surtout anglaise).

Ce bilan, où l'historien a mis le meilleur de ses travaux antérieurs, restitue sous un jour nouveau, les façons de vivre, la famille, la fête... Si les intentions affirmées restent modestes, l'ouvrage est valorisé par un subtil mélange des genres, un baroque très suggestif.

Il ne manquera pas de susciter par sa richesse même quelques réserves à la mesure du pari tenté. Des concessions formelles au langage en vogue, de l'« underground » (p. 105) à l'« homo-novus » émergent des « leitmotifs » vovelliens, de façon sympathique. Plus délicates s'avèrent les interprétations de

litotes. Chaque lecteur appréciera à sa guise les formules comme « n'est pas mince », « niveau qui n'a rien d'infime » (p. 200).

Doit-on suivre Michel Vovelle quand il pratique à l'égard de sa méthode l'autocritique permanente ? Il est le mieux placé pour qualifier lui-même certaines approches « d'impressionnistes » (p. 100) ou « semi-impressionnistes ». Car l'ensemble des hypothèses émises sur une question interdit la satisfaction de la curiosité ponctuelle du lecteur. Entre le portrait louange (à la Soboul) et le portrait charge (à la Cobb) du sans-culotte, on saisira malaisément le rapport de ce dernier à la religion, à la famille, à l'égalitarisme, à la culture. C'est au moment même où il nous interpelle sur un point passionnant (la Révolution au quotidien) que l'historien passe à une autre piste, sans lien direct toujours apparent.

À l'intérieur d'un ensemble d'une grande justesse de ton, se glissent quelques formulations discutables. On attendrait d'autres développements sur les femmes en Révolution, quelque peu stéréotypées. Nous avons cru déceler dans la déchristianisation plus d'initiatives populaires, à la base (p. 178). L'amalgame entre sans-culottes et jacobins nous paraît singulièrement rapide. Peut-on dire du jacobinisme qu'il est « reflet et émanation du mouvement populaire » (p. 149) « instrument très efficace du mouvement populaire » (p. 148) ?

On pourrait reprocher enfin quelques risques de banalisation des phénomènes révolutionnaires, consécutifs à leur inscription dans la longue durée. On ne peut juger d'entreprises comme le calendrier ou les prénoms révolutionnaires à leur devenir (p. 200). Certaines anticipations ou « utopies » révèlent des tensions, des créations qu'il convient de restituer dans leur spécificité de l'instant. La législation familiale révolutionnaire n'a retrouvé d'équivalents et de références qu'après cent quatre-vingts années ! Une lecture hâtive se révélerait trompeuse à l'égard de ces phénomènes. Une bonne compréhension de la pensée vovellienne nécessite donc de la part du lecteur une connaissance précise de la périodisation révolutionnaire, tant il nous paraît évident que les mentalités « dominantes » en l'an III (réaction culturelle ?) sont antithétiques de celles exprimées en l'an II (révolution culturelle ?), ce qui est plus suggéré qu'indiqué dans l'ouvrage.

Ces critiques sont peut-être les meilleurs compliments que l'on puisse adresser à ce livre pionnier. En ouvrant un faisceau de lectures multiples, Michel Vovelle invite constamment le lecteur à les dépasser par des mises au point complémentaires. L'« immense chantier » de mentalités est désormais ouvert à la Révolution, dans un ouvrage d'une érudition et d'une richesse conceptuelles difficiles à surpasser, en l'état actuel des recherches sur ces questions essentielles ... et novatrices.

Serge BIANCHI.

Denis WORONOFF, *L'Industrie sidérurgique en France pendant la Révolution et l'Empire*. Préf. d'Ernest LABROUSSE. Paris, E.H.E.S.S., 1984. 16 × 24, 592 p., ill., index, bibliogr. (« Civilisations et sociétés », 71).

Cet ouvrage s'inscrit dans une perspective essentielle pour la recherche en matière d'histoire de la Révolution française. Ainsi que le souligne François Furet, l'histoire économique de la Révolution et de l'Empire reste à écrire, et sa mise au point briserait nombre de préjugés que véhiculent, depuis maintenant un siècle, les « bleus » et les « blancs », protagonistes inlassables de la « France coupée en deux ».

Déjà, en l'an III, le représentant du peuple Dentzel soulignait le juridisme de la Révolution : « on ne peut se dissimuler que si, d'une part, des discussions importantes et de savants écrits ont éclairé la morale publique et la théorie du gouvernement, il s'en faut de beaucoup que l'on ait encore effleuré la connaissance des moyens les plus propres à établir et continuer la meilleure action possible dans les arts et tout ce qui en dépend » (Arch. nat., AD XIII 19). C'est ce juridisme, cette politisation monopolisatrice, que les chercheurs de l'École des hautes études en sciences sociales, à l'exemple de Denis Woronoff, veulent dépasser pour répondre à la question suivante : qu'ont apporté concrètement à la France matérielle la Révolution et l'Empire ?

La Révolution française modifie la composition du groupe des propriétaires de fourneaux et de forges : entre 1792 et 1793, les nobles qui possèdent des usines sidérurgiques sont victimes de la mise sous séquestre des biens d'émigrés. Ce sont les 2/3 de la production qui changent ainsi de mains : le domaine national se gonfle d'un fort contingent d'usines affermées ou en régie directe, au moment où la patrie en danger pousse les Comités à mobiliser la sidérurgie dans une fabrication record d'armes. Conforté par les circonstances, le Corps des Mines rêve d'un grand secteur d'État pilote : il doit se contenter d'une seule usine modèle, à Geislautern. En réalité, l'État ne s'embarrasse pas longtemps du rôle de producteur : il a conservé les fermiers de la noblesse, il substitue rapidement le fermage aux régies directes et il met en vente les biens nationaux. De 1794 à 1810, la moitié des fourneaux et forges séquestrés est vendue. Le reliquat comprend nombre d'usines d'émigrés rentrés dans leurs droits sous le Consulat. La catégorie des fermiers-exploitants de l'Ancien Régime sort gagnante de la vente des biens nationaux : elle a su participer à l'évaluation des installations, elle a obtenu des aliénations sans enchères et formé des coteries pour placer les mises à prix à des niveaux dissuasifs. En 1800, à Hayange, le fermier Granthil arrache la propriété, mais à des enchères si folles qu'elles l'endettent mortellement. Après les fermiers, les acquéreurs sont souvent des marchands de fer, comme les Grenouillet, dans le Centre. Des banquiers et de gros négociants peuvent s'emparer un temps d'usines, à des fins spéculatives : en effet, les achats se paient en assignats et il n'est pas rare de ne solder réellement que 60 % de la valeur estimée ; les fermiers acquéreurs se dégagent en quelques années de leur dette, et les spéculateurs effectuent des reventes en numéraire.

Les pouvoirs sidérurgiques de l'État ne sont guère affectés par la Révolution : certes, l'Intérieur prend le relais du Contrôle général en matière de directives industrielles mais n'est guère mieux outillé statistiquement avant l'enquête Montalivet d'août 1811. La méconnaissance statistique gêne un État qui continue pourtant à autoriser la création des usines sidérurgiques, comme sous l'Ancien Régime, au nom de la défense de l'équilibre des ressources régionales. De 1789 à 1815, les créations sans titres se multiplient et l'État doit se contenter de valider. En sens inverse, l'État se refuse souvent, après 1795, à aider les usines légales en difficultés. Il suit le verdict de la société civile plus qu'il ne l'infléchit. Dans cet état d'esprit, le Corps des mines perd tout rôle administratif après avoir été momentanément supprimé de 1791 à 1793. Il n'a plus qu'un rôle consultatif, de même que l'Agence des mines, qui devient plus tard Conseil des mines. Seule la Commission des armes, toute-puissante sous la Terreur, marque une nette tutelle de l'État : elle lègue une partie de son autorité à l'Artillerie et à la Marine, pour les commandes militaires.

La vente des biens nationaux réduit le nombre des propriétaires absenteïstes au profit du faire-valoir direct. Ce mode de mise en valeur sélectionne sans pitié parmi les nouveaux venus qui ont franchi le barrage des fermiers : seuls les anciens techniciens, commis et directeurs de forges parviennent à constituer un groupe neuf de propriétaires-exploitants. Le groupe des entrepreneurs reste stable à travers la Révolution. Il se mêle d'ailleurs peu de politique, si ce n'est au niveau local ou pour tisser des liens dans l'armée cliente par le biais de la maçonnerie. Les rares maîtres de forges qui aspirent à des responsabilités nationales se rétractent bien vite devant le tour extrême pris par les événements, ainsi Chastenay-Lanty ou B.-J. Roux. Les maîtres de forges applaudissent quand la Constituante « recule les barrières » aux frontières, détaxant ainsi la circulation intérieure tout en protégeant contre les fers étrangers. Sous la Convention et le Directoire, ils jouent de l'immunité que leur confère le rôle de fournisseurs des armées pour dénoncer la pénurie de l'approvisionnement et l'insolence ouvrière nouvelle. Des grèves éclatent en effet en Dauphiné, en 1792-1793, et en Ariège, de 1797 à 1799 : cette agitation se calme après 1800 sous les effets conjugués de la répression d'État et de hausses de salaires régulières jusqu'en 1809. Le patriarcat industriel perdure malgré les événements révolutionnaires : l'usine modèle est toujours dominée par la maison du maître, qui permet de veiller au travail et à la vie quotidienne des ouvriers internes. Ces derniers connaissent le secret des tâches sidérurgiques nobles et ils sont souvent logés, chauffés et en partie nourris par le maître. Ils s'autorecrutent eux-mêmes dans leurs familles très fermées ou, à défaut, dans leur milieu. Ils gagnent autant qu'un journalier agricole non nourri, mais chôment deux fois moins dans l'année. Pour les tâches plus simples, comme les charrois ou l'entretien courant, le maître embauche dans les environs des ouvriers externes : majoritaires, ceux-ci cherchent à l'usine un complément de ressources et sont peu enclins à affronter l'employeur. Si l'agitation ouvrière, entre 1792 et 1799, n'est qu'un frémissement, l'approvisionnement industriel pose un réel problème. La loi de 1791 privilégie jusqu'en 1811 l'exploitation artisanale des mines de surface, les plus nombreuses. La Constituante supprime les affouages puis les usines nationales sont vendues sans leur domaine forestier. Le

marché du bois de taillis à charbon se tend, alors qu'il constitue plus de 50 % du coût de production sidérurgique. Les réquisitions de charrettes, entre 1793 et 1796, asphyxient les usines. Enfin, la levée en masse de l'an II et la loi Jourdan de 1798 prélèvent dans la main-d'œuvre jeune et valide, enlevant même des spécialistes.

La pénurie de l'approvisionnement est une incitation aux gains de productivité. Ceux-ci sont d'abord recherchés dans le domaine du connu. Les fonds de vallée, où la force hydraulique cantonne les usines, sont réaménagés pour économiser sur les temps morts : le haut fourneau adossé au versant avec passerelle supérieure de chargement à niveau se répand. L'utilisation combinée de grandes roues à aubes pendant les crues et de petites roues à augets pendant l'étiage allonge la période d'activité annuelle. Pour produire plus en dépensant moins, on améliore la ventilation en utilisant davantage le soufflet allemand en bois ou à liteaux, mais le soufflet namurois à pistons, quatre fois plus puissant, éveille la méfiance. L'Empire voit se généraliser les fourneaux de huit mètres qui offrent un produit meilleur et plus abondant. Des audacieux passent du four rectangulaire au four octogonal, mais la forme circulaire n'a pas de succès. Hassenfratz, professeur à l'École des mines, encourage la méthode de sidérurgie « franc-comtoise », qui rend un fer excellent avec un seul feu. Pourtant, l'Ouest de la France s'accroche à la méthode « wallone » qui sépare chaufferie et affinage en deux feux. La coordination de plusieurs usines pour économiser sur le ravitaillement et le transport est encore rare et réservée aux entreprises multipolaires : les frères Michel divisent le travail entre leurs sept usines de Chaumont en fonction de leur proximité du minerai et du charbon. Ils font aussi partie des rares comptables novateurs qui savent miser sur une stratégie industrielle en prévoyant la conjoncture.

Dans le domaine de la découverte, les entrepreneurs n'osent guère puiser. Certes, en 1786, Lavoisier a ruiné les hypothèses du phlogistique, mais Réaumur expose des théories incohérentes sur l'acier, qui découragent les industriels. Les revues comme le *Journal des mines* ou les *Annales des arts et manufactures*, animées par les Britanniques O'Reilly et Dolson, le livre d'Hassenfratz intitulé *La Sidérotechnie* (1812), font des émules comme Georges Dufaud ou Rambourg mais passent encore pour des catalogues de curiosités.

La substitution du charbon de terre au charbon de bois se heurte au manque de canaux. Elle se développe dans le Nord mais régresse en Dordogne à cause des réquisitions de moyens de transport (1793-1795). La fonte au coke échoue car elle fournit des produits cassants : au Creusot, le phosphore de la houille locale passe dans le métal ; ailleurs, c'est du soufre, preuve que la cokéfaction est insuffisante. Pour l'affinage à la houille, le four à réverbère et à « sole », isolant la fonte du charbon, est à peine expérimenté par Dobson en 1800. Là encore, des émanations issues du charbon rendent le fer cassant. En Haute-Marne, on finit par affiner avec 1/5 de houille et 4/5 de charbon de bois. En ce qui concerne l'acier, la guerre prive les Français de tout contact avec les perfectionnements du puddlage, inventé par Cort en 1792. La technique reste une énigme pour la France qui produit encore de l'acier naturel en 1815, à concurrence des 9/10 de sa production. La méthode Huntsman de cémentation est à peine expérimentée

dans la France de 1789. Réclamant des armes, le Comité de Salut Public crée une certaine ferveur autour de la diffusion de cette méthode née vers 1740, mais à partir de 1794, on peut à nouveau importer de l'acier allemand, à la réputation solide. En 1815, 60 % de l'acier cimenté est produit à Rives et Vienne. À défaut d'acier national suffisant, la France parvient, de 1789 à 1815, à assurer sa propre production de faux et à produire suffisamment de tôles et de feuilles de fer blanc, grâce à une certaine vogue de l'équipement en laminaires.

Il ne faut pas imputer de tels progrès aux seules commandes militaires : les prélèvements de la guerre sur la production sidérurgique ne dépassent pas 18 % de la fonte et 13 % du fer en l'an II (10 et 8 % en 1806-1808). Néanmoins, les commandes de guerre ont apporté aux maîtres de forges une sécurité recherchée, tout en donnant au gouvernement une minorité de contrôle. En l'an II, le Comité de salut public réquisitionne des forges, comme dans le Centre-Est, et y adjoint d'autorité des martinets. Les fourneaux sont réquisitionnés pour les forges qui travaillent pour la guerre, comme dans le Sud-Ouest. Ensuite, malgré la fin des réquisitions, les inspecteurs et contrôleurs militaires sont omniprésents dans les usines qui ravitaillent l'Artillerie et la Marine. En l'an XI, le contrôle est renforcé et il est peu favorable à l'innovation. Le véritable stimulant de la sidérurgie est l'agriculture, qui manifeste un goût de plus en plus prononcé pour le métal, surtout entre 1800 et 1809 : la bonne tenue de la fonte moulée, qui a perdu son débouché antillais en 1792, en témoigne.

Gueuses, barres de fer et fontes moulées sont écoulées par de puissantes maisons de gros marchands de fer, organisés en sociétés familiales extensibles par le mariage. Les maîtres de forges sont dans la dépendance accrue de ces maisons bien qu'ils cherchent à traiter avec plusieurs d'entre elles ou à pratiquer aussi la vente directe aux petits distributeurs locaux. Dès que la hausse des prix fléchit, le maître de forges, gêné par le manque général de fonds de roulement, doit vendre à n'importe quel prix, devant même la baisse proposée par le gros marchand afin de conserver son marché. Faute de cela, il faut revenir à une surcapacité de type Ancien Régime, en renonçant au travail nocturne ou en étalant la période d'arrêt-entretien, estivale en plaine, hivernale en montagne. Dans les mauvaises années, comme entre 1809 et 1815, les sidérurgistes se ruent sur les consignations : le gros marchand avance alors les frais de déplacement du produit, en garantit le paiement et fournit une avance sur l'encaissement à venir, six à douze mois séparant la livraison de son règlement. Deux grands axes dominent le commerce des fers : l'un unit le Centre-Est à la Méditerranée par Châlon-sur-Saône, Lyon et Beaucaire, l'autre relie le Nord-Est à la Manche par Paris, Rouen et le Havre. Saône et Rhône, Bassin de la Seine, drainent la production sidérurgique. Les axes ligériens et garonnais souffrent de la perte du débouché antillais en 1792. Les départements réunis de l'aire rhénane sont victimes de l'annexion de la plaque tournante hollandaise en 1810. Il apparaît ainsi que la guerre prive la sidérurgie nationale de certains de ses débouchés traditionnels, mais elle interrompt l'afflux de fer suédois et russe, de quincaillerie anglaise, qui devient menaçant après 1785.

Entre 1783 et 1815, la conjoncture sidérurgique est variable en raison de la trésorerie souvent étriquée des maîtres de forges. En 1783, la fin de la Guerre

d'indépendance crée une crise par réduction des commandes militaires et une reprise de l'afflux de fers suédois. De 1784 à 1789, les prix se redressent de 40 % en Lorraine. En 1789-1790, un bond des fers suédois ramène les prix au niveau de 1783. De 1792 à 1799, la hausse repart péniblement, cassée par la mauvaise récolte de 1795 et les difficultés monétaires. La crue des coûts de production ronge cette augmentation. De l'an IX à 1809, malgré ses revers de 1802-1803, l'agriculture en progrès porte la sidérurgie : en 1809, les fers valent 1/3 de plus qu'en 1781. En 1809-1810, le renchérissement des matériaux et la lenteur accrue de la rémunération poussent les maîtres de forges à des ventes dictées par la panique : une nouvelle baisse s'amorce, accentuée par les faillites de marchands et de banquiers en 1811-1812, années de crise agricole. En 1813-1814, la défaite militaire et le risque du retour des fers suédois à la paix prochaine maintiennent la baisse. Malgré ces à-coups, la hausse des prix sidérurgiques est de 43 % entre 1789 et 1811. Il est vrai que, dans le même temps, les coûts ont doublé, rançon du suréquipement des sites favorables. Le combustible augmente de 50 % et la mine de 25 %. Quoi qu'il en soit, la pulsion de hausse à long terme qui anime l'agriculture française de 1789 à 1815 est le facteur qui a rendu possible l'utilisation désormais intensive des techniques sidérurgiques traditionnelles. Faute d'innover vraiment par rapport à l'Ancien Régime, il a été possible d'éliminer la surcapacité dont souffraient les temps anciens, en s'abritant derrière le barrage de la guerre.

Par l'ampleur de l'espace embrassé — tous les départements napoléoniens — et par la multiplicité des enquêtes locales, l'ouvrage de Denis Woronoff éclaire de multiples reflets le monde sidérurgique de la Révolution et de l'Empire. Ce louable souci du détail ne l'empêche pas de dessiner des traits essentiels, comme l'impossible sursaut sidérurgique de l'an II, ou la crise des forges à partir de 1809, après neuf ans de rapide redressement napoléonien.

Jean-Marcel GOGER.

Pierre MENDÈS FRANCE, *Oeuvres complètes*. T. 2 : *Une politique de l'économie : 1943-1954*. Paris, Gallimard, 1985. 17 × 25, 636 p., index.

Le second tome des œuvres complètes de Pierre Mendès France nous conduit de ce 9 novembre 1943 où un télégramme du général de Gaulle, communiqué par l'intermédiaire de Pierre Viénot, l'invite à siéger au Comité français de libération nationale jusqu'à son grand discours du 9 juin 1954 à l'Assemblée nationale qui sonne le glas du gouvernement Laniel et le pose en successeur désigné du président du Conseil. Durant ces onze années, une préoccupation majeure, indiquée par le titre de l'ouvrage, domine l'activité de Pierre Mendès France, celle de définir la politique économique qui convient au pays. Car, de 1943 à 1954, il exprime inlassablement une conviction fondamentale qu'il s'efforce de faire partager à

ses concitoyens, et d'abord aux plus responsables d'entre eux, gouvernants, parlementaires, décideurs de tous ordres : l'économie domine tous les aspects de la vie nationale. D'elle dépend la redistribution, c'est-à-dire la justice sociale, et, au-delà, la stabilité politique du pays. D'elle encore, l'avenir du régime républicain. D'elle toujours, le rang international de la France, car quelle confiance peut inspirer un pays incapable de gérer sa monnaie et son économie et réduit pour vivre à compter sur des expédients et sur l'aide internationale ?

Cette volonté de définir une politique économique pour la France s'inscrit dans trois temps chronologiques distincts que reprend le plan du volume et qui correspondent à trois phases successives de l'action de Pierre Mendès France. La première est celle de l'exercice du pouvoir qui va de novembre 1943 à avril 1945. Ministre de l'Économie nationale du Comité français de libération nationale, puis du Gouvernement provisoire, Mendès France propose à ce dernier une politique économique à suivre à la Libération, politique marquée du sceau de la rigueur. Devant les multiples tâches qui se posent au pays et le risque clairement perçu de l'inflation, le ministre propose un vaste programme qui, sans être totalement suivi, inspirera la politique économique et sociale de la Libération : il appartient à l'État de prendre en main les leviers de l'économie par un programme de nationalisations portant sur les activités clés (énergie, crédit, transports, industries de base) ; il lui appartient de fixer clairement ses objectifs, d'abord en envisageant les urgences puis en planifiant ses desseins à moyen terme. Il devra, au risque de l'impopularité, éviter à tout prix l'inflation, génératrice d'injustice sociale, en bloquant les fortunes de manière à mettre en rapport production et moyens de paiement, jusqu'à ce que la reprise de la première permette un retour à une vie économique normale. Passées les indispensables satisfactions à donner aux salariés, il sera nécessaire de limiter les hausses de salaires tout en augmentant la production. Ces efforts demandés aux travailleurs devront comporter une contrepartie : la répartition équitable des sacrifices et une modification profonde du statut des salariés grâce à la Sécurité sociale. Politique cohérente dont le ministre de l'Économie s'efforce de convaincre ses collègues et, avant tout, le général de Gaulle lui-même, mais qu'il tente également d'expliquer au pays dans des causeries radiodiffusées hebdomadaires. Bien qu'une partie de ses propositions aient été acceptées, le refus du général de Gaulle d'accepter le rigoureux blocage des fortunes et des salaires qu'il préconise, et le choix des médecines douces du ministre des Finances René Pleven provoquent le retrait du gouvernement de Mendès France en avril 1945.

Désormais, et jusqu'en 1953, il apparaît comme le « Cassandre » de la IV^e République, dénonçant inlassablement les conséquences néfastes du choix fait en 1945, et apparaissant plus que jamais comme un expert économique et financier. Il représente la France au Fonds monétaire international, dirige sa délégation à l'O.N.U., devient, à sa création, le président de la Commission des comptes de la nation. La très vaste expérience qu'il acquiert alors ne fait que le confirmer dans ses analyses de 1944-1945 : le mal absolu est l'inflation et, contre elle, il appelle sans relâche à la lutte, incitant les gouvernements à résister à ses facilités en développant la production et en limitant l'expansion des moyens de paiement, fustigeant aussi bien le laxisme des hommes au pouvoir que la déma-

gogie des partis de gauche qui bercent les salariés de promesses fallacieuses et luttent pour des accroissements de salaires qui ne seront jamais que de la « monnaie de singe ». C'est par le biais de l'analyse économique qu'à partir de 1950 une nouvelle thématique apparaît dans le discours de Mendès France, la nécessité de régler les problèmes coloniaux que connaît le pays. Il serait faux de voir en lui un partisan précoce de la décolonisation. Son désir est de conserver au maximum l'empire sous souveraineté française. Mais l'économiste qui dénonce les dépenses improductives place parmi celles-ci les dépenses militaires et, en particulier celles consenties en Indochine. Or, il constate que celles-ci, qui obèrent lourdement le développement économique national, sont insuffisantes pour permettre au pays de remporter une victoire militaire. Il invite donc le gouvernement à choisir entre la guerre (auquel cas il faudra amplifier l'effort militaire) ou la négociation pour permettre à la France de conserver au maximum ses positions dans ses colonies et de consacrer ses ressources à son développement économique. Et Mendès France ne se cache pas de préférer pour sa part le second terme de l'alternative.

C'est ce choix, explicité par le discours de juin 1954, qui va conduire Pierre Mendès France à la tête du gouvernement. Il semble avoir très tôt envisagé cette issue puisque, dès 1948, il prépare des projets de discours d'investiture. En octobre 1949 (alors qu'il n'est nullement question de l'appeler au pouvoir), il rédige même un discours complet commençant par ces phrases qui montrent qu'il a de longue date peaufiné son personnage historique : « Ceux d'entre vous qui me connaissent savent que je n'ai souhaité ni l'honneur, ni la charge du gouvernement. Je plaindrais l'homme assez léger... qui ambitionnerait aujourd'hui d'être à ma place... » Mais il lui faut attendre juin 1953 pour prononcer ce discours d'investiture qu'il médite depuis cinq ans. Sans succès d'ailleurs. Mais désormais Mendès France est un président du Conseil possible et pendant une année, il multiplie les articles ou les interventions sur les sujets les plus divers, réservant bien entendu la meilleure part à de nouveaux développements sur la politique économique, mais traitant de plus en plus de la nécessité de négocier en Indochine, évoquant l'Europe, le redressement économique allemand, les institutions ou l'enseignement supérieur, l'ouvrage s'achevant sur un morceau de bravoure, le discours de juin 1954, réquisitoire contre la politique indochinoise du gouvernement Laniel.

L'image de Pierre Mendès France, fournie par ce second tome des œuvres complètes, précise assez clairement la nature du personnage, dont la complexité tient plus aux circonstances de son action qu'à sa volonté propre. Homme de conviction et d'idées claires, on est frappé par l'extrême cohérence de sa pensée et de son action. Au point qu'on est parfois conduit à se demander si ces œuvres complètes (qui sont en fait des *Morceaux choisis* car les textes sont coupés, on donne quelques extraits de lettres, un choix a été opéré dans les articles...) n'ont pas forcé le trait, à trop vouloir édifier la statue de Pierre Mendès France. Il reste que, même choisis, les extraits montrent une pensée remarquablement structurée et une fidélité sans faille aux principes de base. Mais, par ailleurs, Mendès France apparaît comme l'homme d'une époque de transition. Il reste avant tout un radical et un homme de la III^e République, comme le montrent sa profession de

foi républicaine plusieurs fois réaffirmée ou sa nostalgie du scrutin d'arrondissement (qui lui coûtera si cher sous la V^e République). Sa rigueur économique se réclame de précédents évidents, ceux de Poincaré qu'il évoque à diverses reprises et dont on sent qu'il voudrait reproduire sous la IV^e République le redressement des finances effectué par son modèle sous la III^e (et qui avait fait l'objet de sa thèse), mais aussi de Caillaux dont on ne peut pas ne pas évoquer le thème de la « grande pénitence » devant les appels permanents à la rigueur de Mendès France, même si c'est le terme de « sobriété » qu'il emploie plus volontiers. Mais cette référence aux modèles du passé s'accompagne d'une vision très claire de l'entrée du monde industriel dans l'ère de la croissance et des problèmes nouveaux que pose cette mutation, de même que se dégagent peu à peu, avec une lucidité remarquable chez un patriote attaché au maintien de l'Empire la vision de la décolonisation en marche. On ne peut que féliciter les promoteurs de l'entreprise de mettre ainsi à la disposition du public cet inappréciable ensemble de documents sur un des hommes qui ont le plus marqué l'évolution de la France durant le second xx^e siècle et dont l'histoire personnelle apparaît si significative des mutations mentales de la gauche française du second après-guerre.

Serge BERSTEIN.

LITTÉRATURE

Camões à la Renaissance. Colloque international, novembre 1980, sous les auspices de la Fondation Calouste Gulbenkian de Lisbonne. Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1984. 15,7 × 24, 118 p., index (« Travaux de l'Institut pour l'étude de la Renaissance et de l'Humanisme », VII).

Ce petit volume réunit les travaux présentés lors du Colloque international de novembre 1980 à l'Université libre de Bruxelles à l'occasion du quatrième centenaire de la mort de Luis de Camões.

Les propos liminaires de M^{me} le professeur Suzanne Cornil sur la figure du poète et la situation du Portugal à la Renaissance sont suivis par la communication de José V. de Pina Martins, d'un haut intérêt tant par le texte lui-même que par les notes, fournies et informatives, qui l'accompagnent, dont le sujet est « L'Humanisme dans l'Œuvre de Camões » (p. 23-55). L'auteur aborde le problème des rapports entre le génie du peuple portugais et le contenu des *Lusiades* dans la perspective de la Renaissance et de l'Humanisme, puis la poésie lyrique marquée par l'empreinte du néo-platonisme, signalant ce que Camões doit au *dolce stil novo* et au pétrarquisme, observation qui mérite d'être soulignée, et relève des rapprochements avec Sá de Miranda, que les camonistes d'ordinaire ne font pas. José V. de Pina Martins voit dans la poésie lyrique de Camões le niveau le plus haut de la poésie européenne du XVI^e siècle. La troisième et der-